

L'UNITÉ DE MOBILISATION DU CCSNE

Rôles et responsabilités

- ▷ Être en appui lors d'activités de mobilisation qui sont déployées dans la région
- ▷ Soutenir les comités de mobilisation des syndicats de la région
- ▷ Exécuter et/ou être en appui lors d'activités de mobilisation qui représentent des risques pour les membres du syndicat en mobilisation
- ▷ Soumettre des idées innovantes au CCSNE dans les activités de mobilisation, notamment :
 - L'organisation des campagnes CSN
 - Le développement d'outils de mobilisation
 - L'organisation d'activités en appui à un syndicat
- ▷ Offrir une présence soutenue sur les lignes de piquetage en temps de conflit de travail
- ▷ Participer aux manifestations organisées par le CCSNE
- ▷ Appuyer le conseiller SAMVR lors de l'organisation d'une activité de mobilisation

Fonctionnement

- ▷ À moins d'un budget spécial (et/ou confédéral ou fédératif), les libérations ne sont pas assumées par le CCSNE lors d'une activité de mobilisation.
- ▷ Le CCSNE assumera les dépenses (ex : frais de déplacement et repas) lors de la participation aux activités de mobilisation.
- ▷ Il y aura une ou deux rencontres annuelles afin de faire le point sur le fonctionnement et soumettre des idées dans le but d'améliorer l'efficacité de l'unité.
- ▷ Un groupe privé Facebook sera créé afin de lancer des invitations aux membres de l'unité de mobilisation.
- ▷ Des évènements seront créés sur le groupe afin de partager les informations pertinentes liées aux différentes activités.